

Contexte

Le Sénégal, État situé en Afrique de l'Ouest, souhaitait optimiser et moderniser l'autorisation et le contrôle de ses plaques d'immatriculation. Le Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement, en abrégé MITTD, souhaitait surtout améliorer le contrôle en matière de paiement de la taxe sur les véhicules. L'objectif du MITTD était d'obtenir un processus unifié garantissant des opérations traçables et transparentes, et ce, de la production des plaques d'immatriculation à l'immatriculation individuelle et au contrôle des véhicules et de leurs propriétaires. Le projet a obtenu son feu vert en 2018.



Pays	Sénégal
Contenu	Nouvelles immatriculations et changement de plaques d'immatriculation
Début	2018



Solution

TÖNNJES travaille avec Gemalto, une entreprise de sécurité internationale appartenant au Groupe Thales depuis début 2019. Ces dix prochaines années, TÖNNJES équipera en tout 20 ateliers d'estampage agréés, et fabriquera les ébauches des plaques, puis les livrera aux ateliers. Pour mener à bien ce projet, TÖNNJES a décidé d'ouvrir son premier site de fabrication de plaques d'immatriculation en Afrique de l'Ouest, afin de faciliter le processus de fabrication et de livraison. Pour ce faire, TÖNNJES et l'entreprise sénégalaise SOPRE ont créé, ensemble, la joint-venture « Afriplaque ». À la suite de ce projet, le site de fabrication deviendra en outre le point de départ central d'autres commandes en Afrique de l'Ouest.

Résultat

Le nouveau site de fabrication d'AFRIPLAQUE a été doté d'une ligne de production et de marquage automatique. L'équipement comprend entre autres une imprimante d'étiquettes munie d'une unité de distribution intégrée, et un système d'empilage. De plus, la production comporte à présent un laser de marquage supplémentaire, utilisé en tant qu'unité autonome. La ligne de marquage complète le marquage de sécurité réfléchissant, remplissant ainsi les spécifications mises en place par le gouvernement en matière de plaques d'immatriculation. Les nouvelles plaques d'immatriculation disposent d'un numéro d'identification avec code QR. Ces identifiants figurent aussi au verso des étiquettes, où figure également un code-barres. Grâce à ces applications de sécurité, TÖNNJES garantit une chaîne logistique traçable et prévient les contrefaçons.

« Le potentiel du marché africain est grand. Certains Etats ont besoin d'optimiser leur système d'immatriculation et leur marquage de sécurité. Nous espérons que notre présence locale en Afrique de l'Ouest et nos premières références pour AFRIPLAQUE nous offriront d'autres opportunités d'élargir notre site. »

Jochen Betz, Directeur général de TÖNNJES